

Image not found or type unknown



Pour les français à l'étranger

Par **pepito_old**, le **23/09/2007** à **16:40**

Bonjour,
Je me permets un post pour avoir un renseignement.
Pour résumé:
Je voudrais récupérer une somme d'argent.
J'ai une reconnaissance de dettes et d'autre documents, factures...
Je suis Français et je réside à l'étranger (Pologne)
je souhaiterais porter plainte contre un père et son fils, qui sont venus faire des dettes et sont repartis.
Y'a t'il un tribunal en charge des litiges de Français à l'étranger?
la somme est importante mais pas assez pour des déplacements fréquents en France.
Merci de votre aide.